

Tensions et zones d'ombre autour de la science ouverte en SHS en France

IONNA FAÏTA

Résumé de l'article: À l'heure où la science ouverte s'impose comme un cadre structurant des politiques de recherche, cette revue de littérature critique explore les débats qui accompagnent son appropriation dans les sciences humaines et sociales (SHS) en France. Elle s'appuie sur un corpus hétérogène et non exhaustif de publications de statuts variés, parues entre 2010 et 2025, constitué par veille et recherche bibliographique itérative dans le cadre d'une recherche doctorale. L'objectif est de nourrir une réflexion sur la réception des politiques de science ouverte dans les SHS, entre discours visibles — au sens de publiés — et pratiques concrètes. Nous proposons une articulation critique des productions scientifiques consacrées à la science ouverte, en mettant en lumière les tensions qui traversent sa mise en œuvre et les arbitrages qu'elle engage. À partir d'un corpus polymorphe — articles de recherche, articles d'opinion, rapports, communications —, nous organisons l'examen autour de six objets: open access, ouverture, science(s) ouverte(s), mutations des circuits éditoriaux distinctes entre le livre et la revue scientifique, données de recherche en SHS et institutionnalisation. Cette approche vise à éclairer la circulation de ces discussions, entre ancrages disciplinaires et spécificité nationale: ainsi nous souhaitons engager un dialogue avec la littérature internationale.

Keywords: science ouverte, les sciences humaines et sociales (SHS), France

Introduction

Alors que la science ouverte s'impose depuis plusieurs années comme étant une orientation structurante des politiques de recherche, ce sujet demeure traversé par des tensions épistémologiques, disciplinaires et pratiques. Cette revue de littérature critique tend à produire une intelligibilité des tensions, des zones d'ombre, des flous et des angles morts qui organisent et encadrent les débats autour de la science ouverte en sciences humaines et sociales (SHS) en France. De plus, ce travail fait dialoguer la littérature française et étrangère sur les questions disciplinaires, pratiques, théoriques et épistémologiques.

Elle est à la fois le résultat et un document de travail de ma recherche doctorale qui est en cours depuis la fin de l'année 2023. Ce projet est mené en parallèle d'engagements extra-académiques liés à la publication ouverte, à savoir l'organisation d'événements qui tissent des liens entre science et société autour de l'ouverture des données avec l'ambition de nouer un dialogue entre des acteurs institutionnels et extra-institutionnels.

Il convient de reconnaître que la plupart des travaux consacrés à l'édition scientifique en SHS en France apparaissent aujourd'hui datés, au regard du rythme des transformations du paysage éditorial pendant ces dernières années. Par ailleurs, ces publications demeurent, pour la plupart, d'une portée sectorielle: à quelques exceptions près (notamment l'étude menée par le Groupement français de l'industrie de l'information que nous abordons plus loin), elles ne rendent pas compte de la totalité du champ actuel.

Dans cette revue de littérature critique, nous ne souhaitons pas traiter l'*open access* comme une entité homogène ou un simple mouvement. Nous avons la volonté d'aborder à l'aune de deux entrées, celle de l'*open access* comme processus et celle de la circulation de ce même processus, inscrit dans des dynamiques sociotechniques et historiques complexes. En effet, comprendre l'*open access* comme un processus, comme proposé par Moore (2017) implique d'observer ses usages différenciés et leurs évolutions, mais aussi d'interroger les tensions qui émergent dans les choix de publication, les formes de financement et les politiques d'accès. Cette approche permet de considérer l'*open access* à travers les pratiques de communautés disciplinaires ou professionnelles, chacune ayant ses propres logiques de production, de diffusion et de valorisation de la recherche. Afin d'aborder ce sujet de façon à rendre compte de cette plasticité, Moore mobilise la catégorie analytique d'objet-frontière, élaborée par Star et Griesemer (1989). Un objet-frontière c'est une entité qui fait l'interface entre des mondes sociaux différents. Il permet la coopération entre des acteurs hétérogènes, car il réussit à satisfaire aux exigences informationnelles de chacun de ces acteurs (Latzko-Toth et Millerand, 2015). Suffisamment adaptable pour agir sur des besoins locaux, « suffisamment robuste pour maintenir une identité commune d'un site à l'autre » (Star et Griesemer, 1989 : 393).

Dans la même perspective, nous empruntons l'objet-frontière comme un outil qui permet d'analyser la coordination entre des sphères hétérogènes, les traductions entre différentes formes de savoir et les configurations hybrides où le travail collectif repose sur des objets médiateurs, et nous l'appliquons au domaine de la science ouverte: évolutive et adaptable, cette dernière circule sans perdre son identité et elle s'adapte aux besoins locaux. Elle fédère des acteurs hétérogènes qui à leur tour entrent parfois en synergie. Cette conceptualisation rend compte de la capacité de la science ouverte à fédérer des acteurs aux intérêts parfois opposés: chercheur-es, institutions, financeurs, plateformes - sans pour autant effacer les conflits sous-jacents.

Ce travail s'appuie notamment sur les écrits que Fecher et Friesike (2014) ont consacré aux cinq écoles de pensée autour de la science ouverte (infrastructurale,

démocratique, pragmatique, publique, métrique). Cette typologie est présentée non comme étant composée de catégories ontologiques stables, mais comme une taxonomie évolutive. Ces écoles seront liées à la généalogie du mouvement de l'ouverture, aux tendances institutionnelles et aux évolutions réglementaires en lien aux spécificités disciplinaires du champ des SHS. De ces cinq écoles nous retiendrons les trois qui semblent les plus pertinentes pour classer les discours ambiants sur la science ouverte en France et mettre en perspective ses zones d'ombre, soit l'école infrastructurelle, l'école démocratique et l'école pragmatique.

La première (école infrastructurelle) couvre tous les développements techniques, espaces et outils numériques (bases de données, logiciels, plateformes de partage et plateformes d'offre des services supplémentaires) dans une vision de la science ouverte en tant que défi technologique, qui s'adresse aux communautés scientifiques. Elle se concentre sur l'implémentation infrastructurelle. La deuxième (école démocratique) se focalise sur le droit d'accès aux productions scientifiques financées sur fonds publics (Cribb et Sari, 2010): accès nécessaire pour permettre l'évolution de la société. C'est dans ce cadre qu'émergent des arguments portant sur la promotion de l'intelligence collective. Comme Fecher et Friesike le soulignent, elle contredit les arguments en vogue sur les réseaux sociaux selon lesquels l'internet diminuerait l'intelligence individuelle. Enfin, la troisième (école pragmatique) dirige son attention plus vers l'ouverture du processus de production de savoirs et elle met de l'avant l'aspect collaboratif de la recherche.

Nous avançons l'hypothèse que dans le cas de la science ouverte en France, à savoir dans les discours et les politiques publiques qui touchent le domaine des SHS, ces trois écoles s'entrelacent dans une vision de l'ouverture institutionnalisée, portée par des infrastructures publiques de recherche, déployées sur des plateformes qui permettent la mise en réseau et donc la mise en lien d'une pluralité d'acteurs. Or, souvent ces discours se concentrent seulement sur la dimension technique et ils ne permettent pas de traiter des autres enjeux présents. Cela induit que, si l'aspect infrastructurel est bien pris en compte dans notre travail, il est mis en dialogue permanent avec les deux autres écoles, car si cet aspect technique est indispensable pour la compréhension de la science ouverte en France, il ne peut suffire à expliquer l'ensemble du champ.

Nous proposons une analyse bibliographique critique qui éclaire, dans un cadre spatio-temporel défini, à savoir entre 2010 et 2025, la réception par les acteurs du monde académique français (chercheur·es, mais aussi entrepreneur·euses institutionnelles, administrateur·ices . . .) des politiques de science ouverte. Il s'agit d'établir, en parallèle aux textes officiels, un corpus dont la morphologie est définie par la pluralité des productions écrites et par la multitude des auteur·ices qui les produisent. L'objectif est de mettre de l'avant ces traces écrites qui renvoient à des registres d'énonciation variés et qui disposent de statuts différents. D'une part, certains de ces textes n'ont pas

de vocation réflexive et adoptent un ton injonctif et prescriptif produisant le discours normatif de la science ouverte tandis que d'autres, plus critiques, ouvrent un débat.

Cependant, ce panorama n'intègre pas les discours quotidiens non publiés des chercheur·es, ni les voix des travailleur·euses des infrastructures de recherche. Ce travail d'enquête ethnographique est mené dans le cadre de ma recherche doctorale. Autrement dit, dans le cadre de cette publication, on emprunte un angle d'analyse centré sur les productions discursives visibles. Nous présentons ainsi, tout à la fois des articles de recherche qui entrent en débat avec les textes officiels, des articles appuyés sur des données empiriques¹ et des articles d'opinion qui visibilisent le point de vue de chercheur·es, dont le statut permet une prise de position parfois plus polémique. De plus, nous présentons des rapports, fruits de travaux collectifs à visée informative et prescriptive (Née *et al.*, 2017), qui proposent l'état des lieux de questions brûlantes sur la situation actuelle.

Méthodologie

Le recueil de ces productions écrites est le résultat d'un travail de veille. La récolte a commencé bien avant le début de mon doctorat, quand à titre de chargée de l'accompagnement des revues et éditeurs de livres d'OpenEdition, je cherchais à comprendre les subtilités de ce domaine afin de mieux accompagner ses acteurs. Ensuite, la collecte a été précisée lors d'échanges avec mes co-directeur·ices de projet de recherche, et par un travail de terrain, centré pour le moment, sur les plateformes d'OpenEdition.

Comme nous le verrons plus loin, les critiques adressées à la science ouverte émanent notamment de communautés de la sociologie des sciences (STS) et des sciences de l'information et de la communication (SIC), mais aussi d'autres domaines des SHS (anthropologie, ethnographie). Elles sont portées par des acteurs ayant occupé ou occupant actuellement des fonctions dans la gouvernance de la science ouverte (par exemple, Ancion, Mounier, Laboulais) ainsi que par des chercheur·es issu·es de diverses disciplines des SHS, qui s'appuient sur une expérience concrète de la mise en œuvre de la science ouverte en contexte (par exemple, Boukacem-Zeghmouri, Chartron, Galonnier *et al.*, Levain *et al.*). Car, en dehors de ces approches situées, une incompréhension

1. Par ailleurs, nous distinguons : d'une part des scientifiques dont les travaux de recherche portent spécifiquement sur les questions d'*open access*, d'ouverture, de science ouverte, de gouvernance des données, etc. ; d'autre part, certain·es auteur·ices, dont les objets de recherche ne relèvent pas a priori de ces thématiques, qui développent néanmoins des réflexions critiques après avoir été confronté·es aux enjeux de la science ouverte sur le terrain. Nous pouvons d'ores et déjà formuler l'hypothèse que cette distinction tient à une spécificité disciplinaire: les chercheur·es en sciences de l'information et de la communication (SIC) relèveraient de la première catégorie, tandis que les chercheur·es des autres disciplines des SHS s'inscriraient plutôt dans la seconde.

demeure entre les discours normatifs de la science ouverte et les pratiques effectives de la recherche, comme le relèvent Nicholas et *al.* (2019), dans une enquête de terrain issue des données longitudinales, qui porte sur la perception et les pratiques de science ouverte des jeunes chercheur-es de différents pays dont la France.

L'article s'organise autour de six thématiques faisant l'objet de la critique: *open access*, ouverture, science(s) ouverte(s), mutations des circuits éditoriaux distinctes entre le livre et la revue scientifique, données de recherche en SHS et institutionnalisation. De manière transversale, ces axes sont nuancés par une approche diachronique basée sur les textes officiels. En complément, un tableau regroupant les productions scientifiques critiques, avec une mention de discipline, type de document, place de l'auteur-ice (ou non), dans la gouvernance de la science ouverte.

Avant de commencer, il paraît judicieux de me situer, en tant que sujet qui entreprend cet état de l'art critique sur les controverses de la science ouverte en SHS dans le périmètre français. Après avoir travaillé en tant que chargée d'édition numérique pour les plateformes OpenEdition Books et OpenEdition Journals au sein de l'infrastructure nationale de recherche OpenEdition qui est portée par OpenEdition Center, unité d'appui et de recherche (UAR 2504) du CNRS, d'Aix-Marseille Université, de l'ÉHESS et d'Avignon Université, je mène à présent une thèse au sein de cette même infrastructure. Ce projet de recherche est entièrement financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), ce qui implique qu'elle soit soumise aux obligations d'ouverture qui sont présentées dans cet état de l'art critique. De plus, c'est une recherche qui prend la science ouverte comme objet. Ainsi, elle s'inscrit dans le premier axe (Usages et usagers: documenter les usagers des plateformes de science ouverte et leurs pratiques informationnelles) du service de recherche de l'infrastructure (OpenEdition Lab), qui a été inactif pendant plusieurs années. Elle est conduite dans le cadre des missions de l'Observatoire d'usages COMMONS, un outil stratégique ayant pour mission de faire le suivi de l'impact des plateformes du projet COMMONS, dans une approche de suivi [*monitoring*] des outils, des usages et des pratiques de recherche scientifiques.

Les objets en débat

Reprenons le fil des évolutions terminologiques, dans le but de cerner le périmètre toujours flottant des débats portant sur la science ouverte en SHS. L'étude de ces énoncés permet d'accéder au cœur de cet enjeu scientifique et sociétal qu'est la science ouverte aujourd'hui en France, de se saisir des arguments et des contradictions structurant le paysage actuel de la publication scientifique numérique. Comme nous l'observerons, les communautés en SHS mobilisent des formats très diversifiés pour exprimer ces critiques, qui vont des études empiriques (par exemple, Berkowitz, 2022) à des interventions en

colloque (par ex. Ibekwe-Sanjuan et Paquienséguy, 2015), en passant par des travaux de thèse (Zurbach, 2024; Gruson-Daniel, 2018), des essais ou encore des éditoriaux (par exemple, le texte écrit à plusieurs mains par C. Nous-Aussi, 2023), des rapports collectifs (par exemple, Boukacem-Zeghmouri et Torny, 2019; Gruson-Daniel, 2022) et des articles d'opinion (par exemple, Laboulais, 2023).

1.1. De l'open access à la science ouverte: les origines des tensions

C'est seulement en étudiant les emplois des termes *open access* et science ouverte, dans leur contexte d'énonciation et dans leur évolution dans le temps, que peuvent être compris certains rapports de pouvoir qui structurent et qui gouvernent les différents discours. Ces dynamiques se manifestent à la fois dans les choix de voies d'accès, de financements, de licences et de politiques descendantes.

Enseignante-chercheuse en histoire moderne, auparavant impliquée à la gouvernance de la science ouverte en tant que membre du conseil scientifique d'OpenEdition et membre du CoSO (Comité pour la science ouverte), Isabelle Laboulais, quittant ses fonctions stratégiques, publie en 2023 un article d'opinion dans la revue *Zinsel* pour décrire ses ressentiments vis-à-vis d'une approche normative de la science ouverte à laquelle elle s'oppose. Basée sur son expérience et non pas sur un travail de recherche, son article décrit l'*open access*, jusqu'aux années 2010, comme résultant d'une forme de militantisme contre la soumission des savoirs scientifiques aux logiques du marché. Toutefois, cette approche, qui est assez courante, mériterait d'être nuancée par une présentation d'une histoire de l'*open access*, dans laquelle la place du marché détient un rôle plus complexe que celui énoncé dans cet article.

L'*open access* prend sa source dans deux traditions. La première vise à rendre accessible la recherche sans entraves financières, alors que la seconde tend à rendre la science ouverte, au sens de réutilisable. Suivant la manière dont Moore (2017) dresse une généalogie de ces traditions, la première vient baliser des cultures de pratiques déjà existantes dans certaines disciplines, comme le partage de prépublications sur des dépôts institutionnels ou disciplinaires, ou comme la publication dans des revues électroniques. La seconde, centrée sur la réutilisation des contenus publiés sous licence ouverte, s'inscrit aux principes de l'*open source*, du logiciel libre, dont elle hérite des caractéristiques, parfois contradictoires. En effet, le projet de rendre les contenus réutilisables peut s'interpréter à la fois comme une démarche visant à repenser la production scientifique par la collaboration, mais aussi comme une intention d'intégrer le marché et de fait d'avoir des fins commerciales.

Les travaux de Tkacz (2014) sur la distinction entre l'*open source software* et le *free software* ont nourri la réflexion de Moore. Plus précisément, Tkacz explique comment

l'*open source software* (projet participatif, décentralisé et néolibéral) a prévalu sur le modèle plus éthique du *free software* (voir Stallman²), car il bénéficie et soutient le marché libre.

Cette dualité a été abordée dès 2015 par deux chercheuses en SIC, Ibekwe-Sanjuan et Paquienséguy, lors d'un colloque dont les actes ont été publiés (Broudoux, 2015). L'intérêt de leur travail est d'avoir lié les aspects *accès* aux productions scientifiques et *collaboration* à une idéologie libertaire, informée par les mouvements altermondialistes et citoyens, qui protège la connaissance en tant que bien commun à la fois du marché et du contrôle étatique. Le deuxième courant auquel elles associent l'*open*, axé sur le marché, est selon elles « (ultra)libéral ». Nous pouvons par-là tirer des fils de l'évolution du web 1.0 au web participatif 2.0 et le développement du web décentralisé 3.0 pour observer la place que prend le marché dans ce qui n'avait pas forcément initialement vocation à être soumis à ce type de logiques. Ce qui nous semble important de souligner, c'est qu'avant même de traiter des débats autour de l'*open access* ou de la *science ouverte*, il est possible d'entrevoir ce qui se niche en leur sein du rapport et des négociations possibles avec la sphère du marché et aux idéologies libertariennes.

Sur la tension entre *open* et *free*, et pour faire le point sur la spécificité française, notons que dans la préface de l'édition du livre *Open Access* de Peter Suber, publiée sous le titre *Qu'est-ce que l'accès ouvert?* en 2016, Marin Dacos, ingénieur de recherche responsable de la naissance d'OpenEdition en 1999 et devenu coordinateur national de la science ouverte au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESRI), insiste sur l'enjeu de la traduction. Initialement, « open access » a été traduit par « accès libre », empruntant le vocabulaire du logiciel libre. Cependant, cela a entraîné des ambiguïtés, à cause de la double signification du mot anglais *free*, soit gratuit et libre. Ce qui est proposé à la place, c'est une distinction plus fine selon laquelle d'une part l'accès ouvert (*gratis open access*) porte sur les contenus accessibles gratuitement en ligne (sans barrière financière), et d'autre part, l'accès libre (*libre open access*) qui permet d'envisager des pratiques payantes. À titre d'exemple, l'accès libre se réfère à la permission de réutiliser, modifier et redistribuer ces contenus, pourvu qu'ils soient placés sous licence libre (par exemple, Creative Commons).

Pierre Mounier, coordinateur de l'infrastructure de recherche (IR) OPERAS et directeur adjoint d'OpenEdition, dans un article de la revue *Hermès* publié en 2010, a attiré l'attention sur la nature des débats à propos de l'accès libre. Il a souligné que lorsque ceux-ci sont présentés comme des débats idéologiques portant sur la connaissance en tant que bien commun, cela peut occulter d'autres aspects majeurs tels que la diversité

2. Le libre [*free*] à la Stallman peut s'appliquer en tant que tel aux méthodes de recherche scientifique (voir Willinsky qui cite Weber): la liberté d'exécuter le programme pour tout usage, la liberté d'étudier son fonctionnement, la liberté de redistribuer des copies et la liberté de modifier le programme, de l'améliorer et de redistribuer ces améliorations.

disciplinaire des pratiques de production, publication et circulation, dont découlent les modifications nécessaires des modèles économiques de l'édition scientifique. Il convient de noter que dans les textes et législations encadrant les pratiques, la science ouverte est présentée de manière assez homogène. Aucune allusion n'est faite aux subtilités liées aux spécificités épistémiques de chaque discipline; autrement dit aucune mention n'est faite de la variété des modèles économiques existants et aucune mention aux pratiques et stratégies de publication qui sont pourtant chargées de valeurs symboliques diverses.

L'ANCRAGE HISTORIQUE DES TRANSFORMATIONS

Une date clé pour le suivi de ces évolutions en France est l'année 2016 où l'*open access* atteint la sphère publique, dans le sens des politiques publiques. Il s'agit d'une réponse aux recommandations européennes datant du 2012 qui invitent à l'adoption de politiques nationales à ce sujet. Avec l'adoption de la Loi pour une République numérique (2016), premier cadre législatif français, l'*open access* devient explicitement un élément de droit et une obligation de mettre à disposition « sans entrave » des publications de recherche financées sur fonds publics « dans des revues ou sur des plateformes en accès libre ». La notion de *science ouverte* émerge en France au tournant des années 2017, par l'initiative du MESRI qui nomme un Comité pour la science ouverte (CoSO). Vint ensuite le Plan S³ en 2018 à l'échelle européenne et, en France, le premier Plan national pour la science ouverte (PNSO) en 2018 et le second en 2021. Dans un article de revue écrit en 2017, Dillaerts, qui est maître de conférences en SIC, observe qu'avec le Plan S l'accès libre migre des sphères militantes aux agendas politiques et scientifiques. De plus, dans le Plan S figurent, pour la première fois, les données de la recherche, posées au même niveau que les résultats de la recherche (nous reviendrons sur ce sujet dans la deuxième partie de cet article).

Laboulais (2023) relève que ce déplacement de l'*open access* à la *science ouverte* se manifeste aussi par un changement terminologique autour des leviers d'action, véritables révélateurs du changement des instances qui actionnent et balisent les nouvelles pratiques. En effet, nous observons un passage des *déclarations* auparavant signées par des chercheur·es, des institutions ou d'autres types d'acteur (notamment les agences de financement), à l'adoption de *plans* européens et nationaux. Ainsi, de l'*open access* nous passons à la *science ouverte*. Cela équivaut à un élargissement notionnel dans le sens où du simple accès aux publications, ce nouveau label inclut désormais aussi l'accès aux

3. Le Plan S est un programme d'ouverture, négocié par un consortium d'organismes de financement de la recherche à l'échelle européenne (cOAlition S) qui se sont engagés à l'implémenter à l'échelle nationale de chaque pays partenaire (ANR pour la France). Il implique la participation d'OPERAS, de l'ANR, de Science Europe et de cOAlition S.

données de la recherche (« open data »), les logiciels libres (« open source »), l'évaluation ouverte (« open peer review ») et plus largement l'ouverture du processus de la production des savoirs scientifiques (« open methodology »). Ainsi, l'adoption de l'expression de *science ouverte* correspond à une reformulation de l'*open access* pour qu'il s'intègre aux politiques publiques.

Dans cette revue de littérature critique, une attention particulière est portée à la positionnalité des acteurs, essentielle pour comprendre la distribution du pouvoir au sein du champ de l'édition scientifique qui est régi par les règles du champ scientifique. En effet, la notion de positionnalité permet d'appréhender la distribution du pouvoir entre les différents acteurs (institutionnels, éditoriaux ou académiques)⁴. Le pouvoir en question est de nature politique, au sens d'un pouvoir prescripteur, c'est-à-dire capable de définir des cadres, des normes et des orientations qui s'imposent aux pratiques (logique descendante). Cette perspective invite à distinguer, d'une part, les acteurs investis d'un pouvoir décisionnel, en raison de leur position au sein des instances de gouvernance ou de financement, et, d'autre part, ceux qui occupent un rôle exécutif ou opérationnel, participant à la mise en œuvre concrète des politiques et dispositifs élaborés en amont. À cet égard, la nature des différents rôles est déterminée par l'organisme de politique publique au sein duquel les acteurs interviennent. En guise d'exemple, l'Agence nationale de la recherche (ANR) et ses représentant-es ne disposent pas des mêmes marges de manœuvre que les acteurs rattachés au Comité pour la science ouverte (CoSO).

Le paysage de l'édition scientifique étant peuplé de multiples acteurs, l'arrivée de la *science ouverte* portée par des infrastructures de recherche (Tyfield, 2017), vient y ajouter plusieurs paramètres. Selon la professeure des universités en SIC, Chérifa Boukacem-Zeghmouri dans l'éditorial d'un numéro de la revue *Rfsic* qu'elle a co-dirigé avec Hans Dillaerts (Boukacem-Zeghmouri et Dillaerts, 2018), non seulement s'ajoutent de nouvelles catégories d'acteurs, mais aussi des instruments de financement spécifiques à l'ouverture, ainsi que des dispositifs de partage (notamment plateformes), des comités d'éthique, et des outils bureaucratiques (par exemple, le rôle du Plan de Gestion des Données). Concernant le rôle central des infrastructures de recherche, dans son travail de thèse en SIC et science politique, Zurbach (2024) fait valoir que selon la déclaration du CNRS de 2022, ces infrastructures comme « ensemble organisationnel » sont considérées « comme son “fer de lance” institutionnel » (Zurbach, 2024: 2). Plusieurs perspectives se dessinent. Autrement dit, selon l'acteur et son niveau d'intervention dans la chaîne de la publication, la *science ouverte*, tout comme l'*open access*, prend un sens

4. C'est cette spécificité du champ scientifique qui nous conduit à nous intéresser à la positionnalité des acteurs qui occupent une « position déterminée visant à justifier leur propre position et les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour la maintenir ou l'améliorer en même temps qu'à discréditer les tenants de la position opposée et leurs stratégies » (Bourdieu P., 1976 (2-3 juin), « Le champ scientifique », p. 88-104, *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 104.)

différent. En effet, l'ouverture traitée par la perspective du label *science ouverte* s'avère une question complexe, dépendante à la fois du contexte d'énonciation et d'adresse.

Dans cette revue de littérature nous nous intéressons davantage à une niche spécifique de l'*open access* pour les SHS, à savoir le modèle diamant (diamond OA). Comme expliqué dans un document de travail [*discussion paper*]⁵ co-écrit par plusieurs acteurs de la gouvernance de la science ouverte, dont Zoé Ancion, responsable du pôle Science ouverte à la Direction de la stratégie numérique et des données de l'ANR, à l'aune de l'année 2000 il existe déjà certaines revues – surtout en SHS, mais pas exclusivement – qui ne sont pas soumises aux frais de traitement des articles (*APC* en anglais), c'est-à-dire qu'elles sont accessibles sans frais ni pour l'auteur ni pour le lecteur. La constitution de ces pratiques désignées par l'appellation « modèle diamant » a été conçu par opposition au modèle *gold*, qui émerge presque simultanément dans plusieurs aires géographiques et disciplinaires. Ces revues qui ne sont pas possédées par des grands éditeurs privés, sont publiées par des presses universitaires, des sociétés savantes, des départements d'universités et des laboratoires de recherche. Elles voient dans l'essor de l'internet la possibilité de faire de l'édition autrement, ce qui peut être réalisé techniquement par des infrastructures publiques grâce au rattachement institutionnel de leurs éditeur-ices. Elles deviennent ainsi acteurs de l'*open access*, court-circuitant le passage par les grandes maisons d'édition. Le modèle diamant est alors présenté comme une réactualisation d'une tradition ancienne de la publication scientifique, qui met les communautés scientifiques au centre et leur délègue le rôle de gestion de leurs productions (Ancion *et al.*, 2023). Nous retrouvons ici l'idée de reprise en main par les chercheur-es, ce que Gruson-Daniel (2018) appelle le régime « techno-industriel civique. » Ce chercheur y attache les infrastructures publiques, renvoyant à ce que dit Gareth O'Neill (président de l'Eurodoc lors du premier Plan S), soit qu'il s'agit d'une voie qui vise à redonner la maîtrise aux communautés de chercheur-es.

Nicholas *et al.* (2019) remettent en perspective cette idée de *re*-prise soulignant que cette démonstration laisse entendre que les communautés reprendront le contrôle total de leurs productions scientifiques qu'elles détenaient auparavant, alors que ce n'était pas le cas. Par ailleurs, Nicholas *et al.* font ressortir que si démanteler des barrières imposées par les grands éditeurs commerciaux est un des objectifs, mais que tous les éditeurs ne sont pas de « grands éditeurs. » Faire l'amalgame entre les deux, c'est démoniser tous les éditeurs, c'est-à-dire évacuer du raisonnement toute notion de confiance qui existait – et qui

5. Document de travail publié en 2023 sur « the diamond papers », blog scientifique animé par Pierre Mounier (coordinateur IR OPERAS) et Johan Rooryck (directeur de cOAlition S) hébergé sur la plateforme Hypothèses d'OpenEdition. Parallèlement le PDF est accessible sur le site de l'ENSSIB. En 2025, une reproduction simplifiée, rendue possible par la licence CC0 de la publication initiale, paraît sur la revue universitaire *Philosophie, Science et Société*. Il est intéressant d'observer comment le statut et le type de l'objet évoluent afin que la parole institutionnelle emprunte une autre voie pour atteindre un public plus large.

existe –entre les chercheur·es et leurs éditeur·ices. C’est aussi insinuer que toutes les communautés de chercheur·es souhaiteraient récupérer, dans une logique de suppression du reste des acteurs, le contrôle absolu sur leurs publications.

Le processus que nous observerons de plus près dans la partie suivante est l’institutionnalisation. En effet, en 2021 le modèle diamant figure dans le deuxième Plan S du MESRI comme catégorie officielle et stratégique pour la promotion de la science ouverte. Assimilé ainsi aux politiques publiques, le modèle diamant devient désormais le type d’accès privilégié et le modèle de diffusion soutenu par les agences et les instruments de financement qui peuvent être ponctuels ou récurrents (i.e. ANR, MESRI). Si ce modèle a été initialement pensé comme moyen de survie dans des économies qui n’ont pas de moyens financiers importants à investir dans la recherche, on se demandera : à quelle urgence répond-il aujourd’hui ? Et quelles infrastructures permet-il de pérenniser ?

1.2. *Ouverture: idéal fédérateur ou mot-valise?*

Au cœur des débats que nous venons de présenter, quelle que soit la positionnalité de l’acteur concerné ou le rôle du dispositif impliqué, se trouve toujours la notion de l’ouverture. Il s’agit de se demander c’est une notion naissante ou un idéal ancien traversant la recherche scientifique et son lien à la société ; ou encore s’il s’agit d’un droit démocratique, d’une revendication citoyenne ou d’une nouvelle vision de l’activité scientifique. Fecher et Friesike (2014) expriment de manière assez limpide leur complexité: « l’ouverture peut se rapporter à presque tout: du processus de production des savoirs, à ses résultats, au chercheur lui-même ou à la chercheuse elle-même, ou encore à la relation de la recherche avec la société »⁶.

En référence aux normes mertoniennes de l’ethos scientifique (1942), l’ouverture renvoie, à la fois à la transparence méthodologique, permettant la critique par les pairs, et à l’accessibilité des résultats, en accord avec l’idée de la connaissance comme bien public. Leonelli (2023) montre que l’ouverture est devenue essentielle pour la reconnaissance épistémique des scientifiques et leur légitimité, tant dans le domaine scientifique que politique. Ouvrir, c’est (se) soumettre à l’examen public: presque un devoir de responsabilité et de crédibilité. Gruson-Daniel dans sa thèse en SIC (Gruson-Daniel, 2018), dont le travail est centré sur la compréhension des significations du terme *open* en sciences à partir d’un corpus large de documents (blogs scientifiques, revues

6. Notre traduction de « openness could refer to pretty much anything: The process of knowledge creation, its result, the researching individual him- or herself, or the relationship between research and the rest of society » (Fecher et Friesike, 2014, p. 18)

académiques, rapports, médias grand public), développe l'idée qu'avec le passage d'un discours sur la science en tant que bien commun⁷, aux *communs*, il ne s'agit pas tant d'un principe moral mais d'une nouvelle conceptualisation des communs numériques, dans lesquelles les connaissances en tant que ressources immatérielles sont gérées de façon collective. C'est ce que souligne Ostrom en 1990: les communs reposent sur la mobilisation d'acteurs interdépendants assurant collectivement leur gouvernance, afin d'éviter toute mainmise extérieure, qu'elle soit étatique ou marchande. Les enjeux centraux résident dans l'action, la propriété et la gouvernance collectives. Cet idéal de l'ouverture, appliqué à la recherche régie par des rapports de forces, devient un terrain de luttes, comme le montre la régulation et la gouvernance.

Cela se comprend mieux en mobilisant la catégorie du champ scientifique développée par Bourdieu (1975). Pris dans cette perspective, penser l'ouverture de la science comme un moyen de préserver la diversité et la pluralité des pratiques, de redéfinir l'auctorialité et de réorganiser la circulation de la valeur symbolique, pourrait être une façon détournée de repenser le champ scientifique – à condition que cette ouverture vienne questionner les rapports de force inhérents au champ et aux spécifiques des différentes disciplines des SHS, qui ne sont pas toutes si facilement adaptables à l'ouverture. Or, l'ouverture peut prendre un caractère instrumental « dans des disciplines où les communautés ne montrent pas encore de normes sociales adaptées » (Boukacem-Zeghmouri et Dillaerts, 2018).

Comme Gruson-Daniel (2018) le remarque, il s'agit d'un nouvel esprit de militantisme qui invite à penser « “une science structurée par les communs” ce qui implique de repenser l'ensemble du régime des savoirs [. . .] la demande n'est plus celle de la reprise du contrôle auctorial des chercheurs pour sortir de la sphère marchande [. . .] Il est désormais question de mener des “expérimentations politiques” pour pouvoir réinventer de façon radicale le régime des savoirs » (Gruson-Daniel, 2018: 269). Penser l'ouverture de la science comme moyen de démocratisation des savoirs et d'émancipation, ne vient pas sans questionner les structures de pouvoir existantes au niveau macroscopique, par des actions à plus petite échelle. Cela est d'autant plus vrai que l'ouverture ne vient pas seule. Elle est médiée et constituée par des technologies de l'information et de la communication (tic), des réseaux, des outils et des plateformes qui répondent à chacun des aspects de l'ouverture multifacette, et qui nécessitent à leur tour d'être visibilisées, régulées, gouvernées (archives ouvertes, plateformes de publication, entrepôts de données etc.). Autrement dit, les entrepôts de données ne sont pas des espaces « libéré(s) de toute contrainte, ni accessible à tous sans autre forme de contrôle » comme cela est

7. Par exemple dans la tribune « Favorisons la libre diffusion de la culture et des savoirs » publiée en 2015.

expliqué par Bernard Jacquemin, enseignant-chercheur en SIC dans un article sur le libre accès aux données de la recherche en tant qu'utopie (Jacquemin *et al.*, 2019).

Ibekwe-Sanjuan et Paquienséguy (2015) présentent l'ouverture comme une utopie aux côtés de la participation et du *bigness* (ces notions articulées entre elles étant considérées comme les trois piliers de l'innovation contemporaine). Il convient de souligner que la *science ouverte* englobe ces trois utopies. Les deux chercheuses proposent une lecture de ces utopies par la « grille d'analyse des idéologies sous-jacentes au développement des technologies de l'information » proposée par Breton et Proulx (2005). Selon cette grille, l'ouverture et la participation, au sens de la collaboration et de la co-construction citoyenne, sont certes intrinsèquement liées aux biens communs libertaires, mais elles se négocient aussi par des logiques néolibérales de marchandisation. Quoi qu'il en soit, elles sont cadrées par des plateformes numériques (aspect sur lequel nous allons revenir par la suite).

La troisième utopie qui met le curseur sur les données (nous reviendrons sur ce sujet dans la prochaine partie) et tient ses origines dans le milieu des affaires, est foncièrement régie par des logiques de marchandisation et de contrôle. Si dans le cas de recherches saines sur le plan épistémique le *bigness* des données se limite faute de contexte, les aspects de contrôle et de surveillance persistent. D'après les auteures, ces trois utopies sont également revendiquées par le contrôle étatique. Ce qui émerge alors, c'est que le bien commun de l'ouverture peut très bien être l'objet de récupérations et d'instrumentalisations, ou bien de canalisations selon les termes de Terranova (2004). Et, si l'on pense à l'ouverture selon le paradigme de l'information-communication comme Miège le développe, elle peut conduire à « imposer un ordre au changement social et même d'impulser assez efficacement la formation des "richesses" sociales, donc de la valeur, sans pour autant remettre en cause les fondements et la nature des rapports sociaux dominants » (Miège, 2017: 5). En effet, comme l'a expliqué l'enseignant-chercheur en SIC Dominique Cotte (2017), tenter d'infléchir un changement sociopolitique en s'appuyant sur les circuits de validation existants revient souvent à renforcer ces mêmes structures.

Un autre aspect de l'ouverture que nous souhaitons présenter est qu'elle devient potentiellement tout à la fois *proxy* de valorisation et moyen de contrôle. Nicholas *et al.* (2019) dans leur rapport d'étude, présentent justement cette perception de la science ouverte comme outil de contrôle et d'évaluation. En effet, l'ouverture comme critère d'évaluation de la recherche figure parmi les mesures concrètes que propose le deuxième Plan S: « valoriser la science ouverte et la diversité des productions scientifiques dans l'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs, des projets et des établissements de recherche ». Selon Bordignon, spécialiste de l'information scientifique et Boukacem-Zeghmouri dans le chapitre d'ouvrage *Communication scientifique et science ouverte* (2023) où elles présentent un travail bibliométrique inédit, l'accès libre aux publications

scientifiques est aussi présenté comme un critère d'évaluation, une exigence et un objectif qui sont soumis au suivi [*monitoring*] de conformité. Dans la même optique, pour Laboulais (2023) « les agences de financement de la recherche ont fait de l'*open access* un moyen de contrôler les investissements consentis ».

Un aspect qui est avancé à la fois dans des ouvrages (Leonelli, 2023) et des articles de recherche appuyés sur des recherches de terrain (Levain *et al.*, 2023; Nicholas *et al.*, 2019), dans des travaux de thèses (Moore, 2019), dans des rapports d'enquêtes empiriques (Faïta, 2025), c'est celui de l'ouverture comme travail supplémentaire et invisible, selon Strauss et Star (1992) et Terranova (2004) ainsi qu'immatériel, selon Lazzarato (1996). Il s'agit d'un travail préalable, qui prend le statut de condition à l'ouverture, qui ne peut être ni mesuré et ni récompensé, pour lequel les personnes ne sont pas forcément formées, mais auquel elles sont obligatoirement soumises. Enfin, c'est un élément fédérateur de l'identité professionnelle d'une grande partie des acteurs de la science ouverte, à savoir les chercheur·es, les libraires, les personnels de l'édition, les personnels des infrastructures.

1.3. Science(s) ouverte(s)?

Décidément, la *science ouverte* en tant que label réunissant l'*open access* et l'*open data* ne peut pas être considérée comme un tout uniforme, mais plus comme un objet-frontière, catégorie analytique que l'on a mobilisée aussi pour l'*open access*. Ou comme Fecher et Friesike (2014) l'expliquent, il s'agit « d'une notion englobante qui recouvre une multitude d'hypothèses sur l'avenir de la production et de la diffusion des connaissances ». Appréhender la *science ouverte* comme potentialité permet de remettre en cause son périmètre actuel, les angles morts qu'elle présente et même sa formulation au singulier. Cette optique est d'autant plus pertinente que les politiques publiques d'ouverture en SHS en France s'inspirent souvent de celles déployées dans les sciences biomédicales, technologiques ou de la nature sans prendre en compte les spécificités des SHS ainsi que la nature propre des données en SHS. C'est un point souvent relevé dans les travaux de recherche de Ghislaine Chartron, professeure en SIC et pionnière de la recherche en *open access* (Chartron 2014; 2016; 2017; 2018), mais aussi dans des travaux de thèse (Zurbach, 2024). En effet, le paramètre disciplinaire ne figure pas explicitement dans les discours officiels de la science ouverte où les recommandations et réglementations ne sont pas adaptées aux paradigmes, aux épistémologies et aux finalités propres aux SHS.

Knöchelmann (2019), met en perspective certaines des pratiques principales de la science ouverte (à savoir: prépublications, évaluation ouverte et licences ouvertes) et le champ disciplinaire des humanités pour signaler que malgré l'existence de bonnes pratiques en matière de science ouverte, l'absence d'un discours propre aux humanités

crée des problèmes d'asymétrie. L'importance d'établir un discours spécifique provient des travaux de Jürgen Habermas et de sa théorie de l'agir communicationnel: être ensemble par le langage, se comprendre et se coordonner, présuppose que l'échange soit normé, rationalisé par le discours. Selon Knöchelmann, tenir un discours propre aux humanités permettrait de centraliser les débats qui se trouvent actuellement dispersés au sein des différentes niches de communautés de pratiques. Ne serait-il pas pertinent de revendiquer cela plus largement pour l'ensemble des SHS?

À quelle science fait allusion la *science ouverte*? Si on remonte le fil, entre la naissance de arXiv par des physiciens en 1991 et la lettre PLoS 2001, l'*open access* apparaît d'abord ancré, d'un point de vue disciplinaire, dans les sciences naturelles. Arrivés à 2003 et à la déclaration de l'*open access* de Berlin, bien que l'on serait tentés d'identifier un tournant interdisciplinaire visant à inclure les SHS, en réalité nous observons dans le titre même de la déclaration, la mention « pour les sciences et les humanités ». Cette distinction laisse entendre que les humanités ne sont pas incluses dans les sciences. Cette formule prête particulièrement à confusion, car il n'y a pas d'autre précision dans le corps du texte. Chartron (2014) souligne que le transfert des débats dans le domaine des SHS s'avère complexe et, en tout cas, soumis à des rythmes plus lents. La tension apparaît déjà par une négociation de que c'est l'*open access* pour les humanités. Il s'avère que le discours qui se développe est plaqué sur les aspects techniques de l'ouverture, plutôt que de se centrer sur les pratiques d'ouverture ou sur l'ouverture des pratiques (Knöchelmann, 2019) – comme si l'*open* évoquait le digital. Cela conduit à ce qu'en 2009, on commence à parler de *digital humanities*, mais pas d'*open humanities*. De Largy Healy, anthropologue, et Heintz, ethnologue (De Largy Healy et Heintz, 2024) réitèrent ce débat dans l'introduction d'un numéro de revue dédié aux défis de la science ouverte en anthropologie. Elles notent que compte tenu de la spécificité de cette discipline, la priorité ne serait pas tant de revendiquer l'ouverture par la mise en place d'une *open anthropology*, mais plutôt d'utiliser la notion de partage.

Comme Knöchelmann l'observe, la *science ouverte* s'est dotée d'un discours unique qui s'est organisé autour des pratiques ouvertes des disciplines scientifiques. Le problème est que ce discours part du principe qu'il englobe l'*ensemble* de la communication savante. Or, il n'existe pas un champ unifié de la communication savante, mais bien au moins un pour chaque ensemble de disciplines. Il n'existe pas non plus des pratiques ouvertes identiques indépendamment des domaines de recherche. Ce discours problématique laisse entendre qu'à l'origine de ces communications ne se trouvent pas les communautés scientifiques. Au contraire, ce principe présuppose qu'il s'agit des discours plutôt descendants, comme l'a signalé l'enseignant-chercheur en SIC Joachim Schöpfel (Schöpfel, 2015). Nicholas *et al.* (2019) endossent ce dernier argument en soulignant que les décisions semblent être prises « au nom des chercheurs par les décideurs politiques, les financeurs de la recherche, les bibliothécaires et, parfois, les éditeurs

». La prise en compte de cette spécificité disciplinaire propre aux enjeux de publication, guidera notre analyse bibliographique appliquée au champ des SHS. Ainsi, dans les deux prochaines parties de cet article, ce sont d'abord les différences entre la filière du livre et celle de la revue que nous allons étudier et, ensuite, la question des données et les pratiques de données en SHS.

Cette revue de littérature critique, bien que non exhaustive, vise à mettre en exergue comment se négocie la science ouverte en SHS en France. Elle invite à penser et à panser la notion d'ouverture en la considérant comme un *pharmakon*, suivant l'analyse de Bernard Stiegler (2019) portant sur les technologies numériques, qui en sont à la fois le moteur et le médium. Cette perspective conduit à reconnaître la nature hybride de l'ouverture, qui est à la croisée entre une logique d'émancipation et une forme de normalisation. D'une part, l'ouverture apparaît comme un remède, capable de transformer les pratiques de production des savoirs scientifiques en favorisant la circulation libre de l'information. D'autre part, elle se révèle être un poison lorsqu'elle est dépourvue de remise en question critique. Elle s'inscrit alors dans des logiques normatives et techno-solutionnistes qui accélèrent la marchandisation des connaissances. En l'absence d'une analyse réflexive sur ses effets, l'ouverture pourrait paradoxalement renforcer des dynamiques de contrôle et d'uniformisation, éloignant ainsi les savoirs de leur dimension émancipatrice.

1.4. Les différences entre l'ouvrage et la revue scientifiques en SHS

L'ouvrage scientifique et les revues scientifiques présentent non seulement des logiques éditoriales, mais elles suivent également des modèles socio-économiques distincts. Ces deux types de publications scientifiques sont aussi marqués par des spécificités disciplinaires propres aux SHS que nous jugeons pertinent d'aborder en introduction de cette partie.

Dans une communication sur les évolutions de l'édition scientifique lors d'un colloque à l'université d'Athènes, Chartron insiste sur les différences entre champs scientifiques STM et SHS: « les acteurs ne sont pas identiques, les marchés n'ont pas le même degré d'internationalisation et de concentration [. . .] la recherche n'est pas structurée de la même façon (taille des équipes, organisation autour de quelques gros laboratoires) » (Chartron, 2007). Plus précisément concernant les enjeux d'internationalisation et de concentration, Chartron note que dans le secteur des STM le poids de grands groupes internationaux est majeur et qu'il provoque des concentrations autour de revues prestigieuses. Chartron indique que ce n'est pas le cas en SHS. L'édition scientifique en SHS a un caractère plus « atomisé » parce « que l'échelle nationale reste pertinente » (Chartron, 2011). Ce dernier point a été démontré par l'un des rares travaux sur le panorama de

l'édition scientifique francophone en SHS. Datant de 2009 et menée par le Groupe français de l'industrie de l'information (GFII), cette étude sur l'économie de l'édition en SHS en France fait le constat suivant: « il en résulte un extrême morcellement de l'offre de revues SHS en France [. . .] on dénombre en France 1,34 revue de recherche en SHS par unité de recherche (labo, UMR . . .) [. . .] [ainsi qu'une] très grande fragmentation du paysage des "acteurs institutionnels" ».

Dans son mémoire d'Habilitation à diriger des recherches (HDR) appuyée sur une analyse par les industries culturelles, Boukacem-Zeghmouri (2015) mobilise la notion de sous-filière pour décrire les caractéristiques industrielles propres aux revues scientifiques. Celle-ci est distincte de la filière du livre. Cette dernière est notamment analysée dans deux ouvrages datant de 2005 et de 2019. Legendre, enseignant-chercheur en SIC, y étudie ce que le numérique fait au livre. Publié en 2023, l'avis du médiateur du livre *Sur l'édition scientifique dans le contexte des politiques en faveur de la science ouverte* saisi par le Syndicat national de l'édition, s'interroge sur la garantie du « rôle des éditeurs privés, indispensable au pluralisme et au dynamisme de ce secteur ». En effet, le marché du livre scientifique en France est « un tissu riche et diversifié d'éditeurs scientifiques », qui « repose de façon complémentaire sur une édition publique rattachée aux grandes institutions d'enseignement supérieur et de recherche, et sur un secteur privé dynamique et foisonnant, tout particulièrement en SHS ».

Le marché privé « souffre de messages contradictoires [. . .] émis par les pouvoirs publics au nom de l'objectif de l'ouverture de la science ». Sur ce, dans le rapport une mention explicite figure invitant à tenir « compte des spécificités des disciplines scientifiques et en distinguant édition de revues et de livres ». En introduction d'un numéro portant sur la diffusion et la circulation des biens symboliques que constituent les productions scientifiques en SHS (Sapiro et Seiler-Juilleret, 2023), co-dirigé par deux sociologues qui questionnent le devenir des revues et ouvrages en SHS, du point de vue des éditeurs. Elles discutent de la « rationalisation » attendue par le marché privé du livre, du fait que les éditeurs de livres voient leur rôle de sélection être compromis par le passage au numérique et de la remise en cause des modèles traditionnels de publication face à l'injonction à l'ouverture.

Chartron (2014) remarque pour sa part que pour les SHS, contrairement aux STM, publier dans une revue n'est pas toujours le lieu privilégié pour l'excellence scientifique ou pour la confrontation des idées à l'échelle internationale. Comme dans le domaine des sciences industrielles de l'ingénieur, il arrive que ce soit la publication des actes de colloques qui soit plus valorisée. La confrontation internationale devient d'ailleurs plus difficilement opérable par les revues, car les articles en SHS sont souvent rédigés dans la langue nationale. Cela rend compte d'un fort ancrage local et national. Ce dernier est toutefois en péril en faveur des publications en « anglais comme langue des sciences » comme l'identifie la professeure en littérature française Ioana Galleron dans un article

sur les politiques d'évaluation dans les SHS (Galleron, 2023). Elle pointe aussi une baisse de chapitres et de ouvrages en SHS au profit des articles, comme effet direct des politiques changeantes.

Au demeurant, en SHS, le facteur d'impact n'est pas interprétable de la même manière et surtout pas à la même échelle que pour les sciences dures ou les sciences de la nature. De plus, des modèles comme le *gold open access* sont souvent considérés inadaptés aux SHS où les financements de recherche sont plus limités (Chartron, 2016; 2014). L'idée que ce modèle de frais de traitement des articles (*APC* en anglais) correspond plus aux STM, émerge aussi dans l'article de Brun (Brun, 2023), docteur en sociologie. La médiation des travaux de recherche par la publication d'articles correspond dans les SHS au rôle de fenêtre ouverte sur les travaux des pairs. Elle équivaut ainsi à l'avalisation des travaux, mais aussi au partage de l'état d'avancement de la recherche dans un domaine (Boure et Suraud, 1995). Les revues en SHS sont en cela des lieux de critique et de polémique, qui sont préalable à la validation et la reconnaissance. Cela étant, les stratégies de publication deviennent des stratégies presque politiques dans une forme de quête de distinction et de visibilité sociale (Boure et Suraud, 1995).

En termes d'excellence scientifique, il faut reconnaître la place centrale qu'ont les monographies pour les SHS, comme Chartron l'a montrée dans le domaine de l'histoire (Chartron, 2003; 2014). La valorisation du travail souvent individuel passe, en effet, d'abord par l'objet livre avant de s'ouvrir à la diffusion par des articles. Depuis ces travaux datant d'une vingtaine d'années, l'aspect collaboratif de la recherche en SHS est en train de changer, mais le poids des monographies ne devient pas pour autant obsolète. À un autre niveau de granularité, à l'intérieur des SHS, il faut reconnaître qu'il n'existe pas qu'une seule norme. Ainsi, par exemple, les anthropologues publient, selon Chartron, deux fois plus de chapitres d'ouvrages que les économistes. Et même si « dans certaines branches de la science politique, tout chercheur "reconnu" se doit, à côté d'articles, de publier au moins un ouvrage » (Boure et Suraud, 1995). Legendre (2019) constate lui que les maisons d'édition scientifiques reconnues ainsi que certains petits éditeurs sont encore aujourd'hui au centre de l'édition savante en SHS, et ce malgré l'idée que le numérique contribuerait à l'affaiblissement des monopoles de l'édition.

Par ailleurs, les livres et les revues ne sont pas soumises aux mêmes circuits de publication et de diffusion. Elles ne sont pas non plus présentes dans les mêmes espaces. La science ouverte a d'abord commencé par l'*open access* (les revues), puis elle s'est déployée sur les ouvrages, mais sans que la spécificité de leurs circuits soit prise en considération. Alors pour les revues les bibliothèques sont le lieu par excellence, l'économie du livre repose largement sur la présence en librairie. Cela implique une série d'acteurs intermédiaires traditionnellement chargés de la diffusion et de la valorisation du livre. La diminution du rôle de ces intermédiaires correspond à des préoccupations que l'on a pu constater lors d'observations empiriques. Il s'agit notamment d'une crainte que les

ouvrages soient traités comme des numéros de revues. Une question qui s'avère centrale dans le cas des ouvrages est également liée à la cession des droits de l'auteur. Celle-ci doit être obtenue de façon pérenne par les éditeurs avant de considérer la mise en ligne en accès ouvert alors que ce n'est pas toujours le cas pour les ouvrages.

1.5. Données & données en SHS

Que ce soit dans le domaine des publications ou des données, le partage – tantôt pratique, tantôt éthique – est sans doute une des missions structurantes de la profession du·de la chercheur·se à l'aune de l'ouverture. Le partage, tel que l'évoque l'historien et philosophe des sciences Lecourt (2005), désigne « tout à la fois, presque indissociablement, la division et la réunion ». Cette dualité s'illustre bien pour ce qui a trait aux données qui détiennent un rôle central dans les discours sur l'ouverture. Aussi bien dans les politiques publiques, que dans les solutions infrastructurelles et dispositives, il y a une insistance à les séparer des publications. Dans un article D. Cotte (2017), enseignant-chercheur en SIC, ajoute au débat la nécessité de prendre en compte le devenir-matériau d'un article pour les recherches futures, alors qu'il est en lui-même résultat publié d'une recherche. Ce constat brouille davantage la distinction donnée-publication.

L'essor de la science ouverte couplé aux régulations des données personnelles et à l'élargissement des activités de renseignement sont trois dynamiques qui portent sur l'étude des données. Selon l'article co-écrit par les deux sociologues Galonnier et Pecqueux, l'ethnologue Le Courant et Camille Noûs⁸ (Galonnier *et al.*, 2019) en introduction du numéro thématique qu'ils ont co-dirigé pour la revue *Tracés* et qui porte sur les données de recherche en SHS, ces dynamiques incarnent des enjeux scientifiques, politiques, techniques, infrastructurels, éthiques et juridiques. Comme nous avons pu le voir, les données font leur apparition au même titre que les résultats de la recherche dans le premier Plan S datant du 2018. Elles sont considérées en tant que « matière première de la connaissance ». Pourtant, les données en tant que telles n'appartiennent pas à une catégorie ontologique stable.

Veillant à ne pas naturaliser la donnée, mais plutôt à questionner son rôle selon le contexte, examinons la place que les chercheur·es de différentes disciplines attribuent à la donnée. Vision (2010), chercheur en biologie (University of North Carolina), discute le « contrat social de la publication scientifique » à la lumière de l'*open research data*. Il estime que l'efficacité de l'entreprise scientifique est due au fait que les chercheur·es partagent leurs résultats dans le but que ces derniers soient confirmés ou réfutés. Selon

8. Auteur fictif et collectif inventé pour dénoncer l'évaluation de la recherche par le nombre de publications.

lui, il en va de même pour les données de la recherche. En retour, ce travail est reconnu ; une valeur symbolique lui est attribuée. En effet, Fecher et Friesike (2014) dont les travaux s'inscrivent plutôt dans les STS, notent que dans une de ses études empiriques, Haeussler (2011) a montré que le partage de données est associé à une forme de réciprocité. Jacquemin et *al.* (Jacquemin et *al.*, 2019) décrivent que les chercheur·es « se montrent souvent jaloux des données de recherche qu'ils collectent, peut-être davantage en sciences humaines que dans des domaines où les données sont partagées depuis longtemps, comme la biologie animale, la météorologie ou l'astrophysique ». Vision explicative que malgré les engagements au partage des données, en réalité le taux de partage est faible. Considérant les données comme un bien commun, il affirme que la donnée ne perd pas de valeur à être partagée. Selon lui, d'une part, la donnée détient un rôle de propulseur pour l'avancement de la science et elle correspond, d'autre part, à une forme de reconnaissance sociale. Cette analyse laisse toutefois entendre que la donnée a une valeur intrinsèque. Serait-ce une vision informée par la discipline du chercheur? L'idée selon laquelle une valeur peut être attribuée aux données en elles-mêmes est questionable d'un point de vue épistémologique. Elle sert de passerelle pour la marchandisation potentielle des données.

À quoi est due cette attention aux données ? Galonnier *et al.* (2019) l'associent à l'évolution de l'économie de la science, qui est désormais largement financée par projet. Le lien entre ouverture et données de recherche réside dans deux idéaux: la répliquabilité et la vérifiabilité. Si cette seconde notion apporte plus de transparence et qu'elle peut ainsi instaurer la confiance en la science, il s'agit de se demander dans quelles disciplines et de quel type de données on parle (Berkowitz et Delacour, 2022; Desquilbet *et al.*, 2019). Cette question apparaît dans l'éditorial d'un numéro de la revue *M@n@gement*, co-écrit par Berkowitz, enseignante-chercheuse en sciences de gestion, et Delacour, professeure en stratégie et management de l'innovation (Berkowitz et Delacour, 2022). Elle traverse également l'ouvrage collectif *Vers une recherche reproductible* (Desquilbet *et al.*, 2019) conçu lors d'un *book sprint* organisé par l'unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (Urfist) de Bordeaux. Les chercheur·es en SHS semblent ainsi s'accorder sur le principe que la vérification des données est plus pertinente pour les données quantitatives. Ils-elles notent en parallèle que sur le papier les données qualitatives sont soumises aux mêmes règles de partage. Partant de ce constat, il s'agit de se demander : est-ce que l'acte de partage seul, peut fonctionner comme gage de transparence?

La notion de répliquabilité peut aussi être questionnée. Cardon (2019) sociologue de formation, dans son ouvrage généraliste *Culture numérique*, s'interroge sur la répliquabilité des données publiques. Il se demande: anonymisées et *brutifiées*, ne se dénudent-elles pas de leur contexte de production et de circulation? Peuvent-elles devenir répliquables ou réutilisables? Dans le même registre Fecher et Friesike (2014) mettent en avant que

partager ses données dans le but qu'elles soient réellement réutilisées, s'applique plutôt aux domaines comme les sciences naturelles où les données sont plus ou moins normalisées. Cela entraîne des difficultés aussi bien techniques (plan de gestion des données, dépôt, formats standardisés), que conceptuelles. Identifier une telle complexité conduit à déplacer l'analyse sur un autre plan: il s'agit de réactiver une réflexion épistémologique sur la production des savoirs en SHS et d'examiner si la culture épistémique de la reproductibilité peut être déplacée depuis les sciences dures vers le SHS, comme souligne Cavallo, politiste de formation et avec une longue expérience⁹ en *open*, dans un article appuyé sur son expérience en tant que chercheuse impliquée dans des projets européens (Cavallo *et al.*, 2019).

Dans un article qui repose sur une étude quantitative de la transparence et de l'ouverture des revues SIC à partir d'une grille de critères, et une étude qualitative de la politique éditoriale de ces revues pour observer les revues SIC, comparées à des revues d'autres domaines des SHS, Schöpfel *et al.* (Schöpfel *et al.*, 2023) constatent que seulement un petit nombre de revues SIC ont établi une politique éditoriale en matière de données. Selon eux, cela peut être dû à l'absence de certains types de données spécifiques aux SIC (contrairement aux neurosciences par exemple) ou la particularité épistémologique des SHS.

La séparation données-publications s'avère encore plus épineuse là où la spécificité disciplinaire des SHS fait que la définition de la notion de donnée reste floue (Levain *et al.*¹⁰, 2023; Galonnier *et al.*, 2020; Girard¹¹, 2017; Cotte, 2016). Si sur le principe séparer données et publications (quitte à les relier par des moyens techniques) semble une solution pour accroître la transparence à la fois des méthodes et du raisonnement, cela revient toutefois à les sortir de leur contexte. C'est comme si elles pouvaient exister en tant que telles, en dehors du processus de récolte et d'analyse et de l'appareillage nécessaire à leur analyse. Ce n'est pas possible puisque ce sont ces éléments qui garantissent en fin de compte leur interprétation et leur réutilisation. Levain *et al.* (2023) s'interrogent sur la définition des données ethnographiques en prenant comme exemple le carnet de terrain. Ce dernier illustre la coexistence d'une multitude des *matériaux* qui sont nécessaires à la démonstration ethnographique *ensemble*. Elles se demandent : par quelle norme mesurer leur crédibilité scientifique dans une vision de l'administration de la preuve qui semble considérer les données comme régime de vérité privilégiée? La fonction des données semble obscure, d'autant plus que désormais les données de

9. Responsable du pôle Information scientifique d'OpenEdition et rédactrice en chef de Calenda de 2008 à 2016, responsable du traitement et de la diffusion numérique de la recherche à TELEMMe depuis 2017.

10. Levain, anthropologue, Revelin, anthropologue, Beurrier, sociologue et Noël, ingénieure de recherche et chimiste de formation, co-écrivains cet article appuyées sur des données empiriques, issues de leurs pratiques respectives en ethnographie.

11. Chercheure en biologie, auteure de l'article « Les mécanismes de centralisation des données de la recherche », publié dans le numéro de la RFSIC coordonné par Ghislaine Chartron et Joachim Schöpfel en 2017 sur le libre accès.

la recherche deviennent des livrables à part entière ce qui complique encore plus leur démarcation des publications. De plus, Galonnier *et al.* (2023) remarquent qu'en 2019 un service de certification (Cascad), destiné aux revues, leur fournit un référentiel de mesure de reproductibilité. On est en droit de se demander s'il ne s'agirait pas plutôt d'un instrument d'évaluation des revues.

Hagner (2019) dont les travaux s'inscrivent dans le domaine des STS en Suisse, tire un fil entre l'augmentation de la visibilité des données et la restauration de la confiance à la production scientifique. Toutefois, il identifie aussi le rôle des données comme moyen d'exercer un contrôle sur les savoirs scientifiques tout autant qu'à titre de commodification des savoirs. Si les communautés scientifiques sont dans l'obligation de déposer leurs données sur des plateformes de dépôt, conformément aux plans de gestion des données (PGD) rédigés en amont des projets, faisant ainsi preuve de compliance (Fu *et al.*, 2011), il est pertinent d'en proposer une lecture outillée par le concept foucauldien de l'examen des systèmes disciplinaires. Johnson (2014) spécialiste de la question des données ouvertes et de la justice informationnelle (Utah Valley University), partage les mêmes préoccupations sur l'utilisation des données comme instruments de contrôle des institutions mais aussi des individus. Plus généralement, il considère l'ouverture comme un outil du pouvoir disciplinaire. Comme Foucault l'explique dans *Surveiller et punir* (1975), l'examen devient une technique combinant surveillance, documentation et production de vérité. Il correspond à ce qu'on appellerait l'administration de la preuve. « L'examen [. . .] place les individus dans un champ de surveillance [et] les situe également dans un réseau d'écriture; il les engage dans toute une épaisseur de documents qui les captent et les fixent » souligne-t-il. Foucault montre ainsi que ce pouvoir invisible qui s'exerce par l'examen a pour fonction d'obliger ceux-là « qu'il soumet [à] un principe de visibilité obligatoire ». En cela, il est directement associé à « un certain type de formation de savoir ».

Au-delà de la coercition, on peut aussi penser au rôle tout à la fois de la standardisation des données et des pratiques, ainsi qu'à la professionnalisation nécessaire et à la dépendance des infrastructures (Zurbach, 2024). Vision (2010) fait le constat que concrètement le format et les contenus des données ne peuvent pas être standardisés. Il semble déléguer, en quelque sorte, l'arbitrage aux journaux qui, selon lui, pourraient exiger l'application des normes. Mais si les chercheur·es sont contrôlé·es individuellement et noté·es selon de systèmes de points (Galleron, 2023) qui quantifient leur performativité en termes de gestion de données, ils·elles partagent aussi la responsabilité. Et, qui dit responsabilité, dit travail. Il devient alors clair qu'il y a une charge de travail supplémentaire pour toutes les parties de chaîne éditoriale. Galleron insiste sur ce point mettant en exergue que cette charge supplémentaire augmente pour toutes ces nouvelles formes de contribution. On est ainsi en droit de se demander : ne sommes-nous pas devant un changement structurel de la gouvernance de la recherche articulée désormais

à la gouvernance des données qui s'externalise vers des infrastructures qui détiennent par-là un rôle-clé dans ladite rationalisation de la recherche (Cavallo et Noûs, 2019)?

1.6. *L'institutionnalisation des transformations*

Par l'expression « institutionnalisation du savoir », nous entendons le processus de transformation d'une connaissance contextualisée en un savoir reconnu et identifié comme tel par l'institution. On s'intéresse alors au rôle des traces écrites (Brousseau, 1998). Selon les sociologues, ces savoirs d'institution sont la passerelle pour la construction, l'incarnation et la naturalisation « des formes d'autorité qui légitiment l'action des institutions » (Bernardin et Penissat, 2018). Laboulais (2023) ajoute qu'un savoir d'institution est doté de son propre vocabulaire et appareillage.

En effet, si l'on consulte le site web *Ouvrir la Science* du MESRI, il y figure un lexique avec des termes clés et une sélection de ressources pour la compréhension de la science ouverte. Le *Baromètre français de la Science Ouverte* implémenté par le MESRI, propose à la fois une série de métriques qui permettent de suivre l'avancement des taux d'accès ouvert des publications scientifiques françaises et des déclinaisons locales, c'est-à-dire des baromètres mis en place par les établissements. Selon Laboulais (2023), interprété comme instrument d'action publique, il: « permet de suivre le respect des injonctions établissement par établissement ». Les traces qu'on observe dans le cas de la science ouverte sont à la fois les réglementations comme, par exemple, les deux éditions du Plan S ainsi qu'un ensemble de rapports commandités pour cartographier, suivre et mesurer l'évolution de l'ouverture des données. À titre d'exemple, un rapport d'un groupe de travail collectif, commandité par le CoSO, intitulé « Types de documents et activités éligibles à une évaluation » (2019) qui a été piloté par Boukacem-Zeghmouri et Didier Tornay, apparaît sur le site web *Ouvrir la science* en 2019. Il permet de visibiliser ce par quoi les communautés scientifiques produisent et font circuler leur valeur symbolique. En 2021, c'est le rapport « Diamond OA » mandatée par cOAlition S et pilotée par OPERAS, qui est publié. Il propose une cartographie des revues diamant à l'échelle européenne et mondiale. En 2022, le rapport « Décliner la science ouverte » de Gruson-Daniel, issu d'une étude menée au sein du CoSO dresse, lui, le panorama des différentes pratiques en matière de données afin de mieux comprendre et de mieux accompagner les communautés de recherche.

Selon la philosophe féministe Ahmed (2019), une institution c'est une habitude, un environnement. En tant que telles, les institutions sont des technologies conçues pour contenir et reproduire des normes et elles génèrent une dynamique qu'elle appelle la « non-performativité ». Cela revient à indiquer que nommer ne suffit pas à produire des effets. Autrement dit, le fait de proclamer des principes tels que l'ouverture peut

conduire, au contraire, à neutraliser leur potentiel transformateur. Par “nommer” nous entendons non seulement l’acte d’énonciation, mais aussi “nommer” dans le sens d’asseoir, d’attribuer une fonction. En France nous observons qu’un réseau de référent-es « science ouverte » est créé à partir de 2020, avec une fonction de référent-e qui peut s’adresser à une multitude de profils démographiques (par exemple, documentalistes, *data managers*, etc.). L’institutionnalisation de la fonction qui fait évoluer tout à la fois les organigrammes et les emplois du temps, illustre ainsi les moyens que se donne l’institution pour faire valoir et pour normaliser une activité. Il n’est pas sans intérêt d’observer où se localise précisément ces référent-es. Que ce soit au niveau d’une bibliothèque ou au niveau d’un établissement universitaire, la science ouverte détient désormais une place autonome dans les établissements.

Un autre point-clé concernant l’institutionnalisation de la science ouverte correspond au rôle changeant, des infrastructures publiques qui deviennent presque invisibles (dans le sens d’indispensables), pour le suivi des évolutions et de la mise en conformité des établissements avec les politiques publiques. Tout comme l’institution qui se doit d’être “vivante” et dotée d’une capacité d’instituer (Buton, 2010), les infrastructures qui sont de plus en plus perçues comme des écosystèmes (Mounier et Primbault, 2023). Ils se transforment ainsi d’un acteur de la science ouverte parmi d’autres à un pôle central pour l’application des politiques descendantes. Cela est vrai aussi bien que ce soit au niveau de l’Europe que de l’État. Les données empiriques issues d’une enquête récente conduite auprès des lectorats et des équipes d’édition de certaines revues présentes sur le portail OpenEdition, plaident en faveur de ces questionnements. En effet, le fait que cette infrastructure permettent l’accès des revues au modèle diamant, il y a un enjeu de légitimité pour les revues d’y apparaître. Cela guide leur choix de diffusion, formatant ainsi le paysage général.

« Si l’institutionnalisation pérennise et stabilise un savoir, elle crée aussi des rigidifications, des fermetures sclérosantes et induit des enjeux institutionnels, concurrentiels, qui font perdre de vue l’objectif intellectuel » écrit ainsi la politiste Kaluszynski en 2019. Cela nous permet d’approfondir notre réflexion portant sur l’institutionnalisation de la science ouverte. Cela mérite d’être mis en lien avec la fonction de l’ouverture comme instrument de contrôle évoqué par les communautés scientifiques ; le rôle du baromètre en tant qu’instrument de suivi [*monitoring*] de la compliance et des baromètres locaux comme preuve d’une forme de contrôle décentralisé, exercée à l’échelle locale, opéré par les tutelles et conduisant à une augmentation de la compétition entre les établissements (Laboulais, 2023). Déléguer aux établissements un rôle de suivi est ainsi une expression parmi d’autres de la responsabilisation des acteurs à l’échelle locale. En réponse aux injonctions du MESR, les éditeurs scientifiques publics sont appelés à normaliser leurs pratiques et à mettre en œuvre l’ouverture pour leurs publications, dans le but de devenir acteurs de la science ouverte au sein de leurs organismes de rattachement. Ils

souscrivent ainsi aux politiques de ces derniers (Dandurand, 2022), selon le rapport *Préfiguration d'une structuration collective des éditeurs scientifiques publics engagés dans la science ouverte* commandité par le CoSO, signé par Dandurand qui est à la direction pour la Science Ouverte (DipSO).

Ces critiques de l'institutionnalisation se retrouvent également dans des contextes extra-nationaux. Adema et Moore (2024) soulignent la tendance institutionnelle à focaliser l'attention sur les dimensions infrastructurelles et techniques. Cela se fait au détriment des interrogations épistémologiques fondamentales sur la production, le partage et la diffusion des savoirs (Knöchelmann, 2019). Toutefois, cette lecture, bien que convergente sur certains points au niveau international, est marquée d'inflexions spécifiques selon les contextes dans lesquels elle s'inscrit.

Si l'on observe la situation française, Chartron note que telle qu'elle se présente aujourd'hui, la science ouverte est marquée « par une centralisation des initiatives publiques adossée à une posture très militante et anti-éditeurs privés globalement » dans laquelle tous les acteurs privés sont perçus sans nuance. Ces derniers sont mis à l'écart « au profit d'une édition de recherche pilotée par les acteurs publics (bibliothèques, presses universitaires) » (Chartron, 2016). Cela met en péril tout un tas de petites structures éditoriales dont la survie et le modèle économique sont liés aux abonnements (revues qui abondent en SHS). Le soutien est clairement porté aux éditeurs publics et nous apprenons qu'en 2024, une alliance des éditeurs scientifiques publics français (Alef) voit le jour pour permettre à ces acteurs de s'organiser. Il s'agit, pour eux, de « définir et expliciter le rôle de l'édition scientifique publique, identifier ses forces et ses faiblesses pour mieux la représenter, réfléchir à la soutenabilité d'une édition imprimée et numérique en accès ouvert et à une meilleure diffusion des publications » comme cela est indiqué sur le site web *Ouvrir la Science*.

Adema et Moore (2023) qui observent le paysage britannique de la communication savante et de l'accès diamant, identifient que les bibliothèques, qui doivent se conformer aux politiques de l'*open access* du Plan S et aux instruments de financement, pâtissent de la nécessité d'accomplir un travail chronophage dédié à la compliance. De plus, ils observent qu'une partie importante des abonnements à des revues est remplacée par des accords de publication renforçant la domination de certains éditeurs commerciaux, au détriment des petites revues artisanales dirigées par des chercheurs (Moore, 2019). Sur la situation des bibliothèques françaises, Chartron (2016) souligne que leurs politiques documentaires tendent à disparaître à cause de l'achat de collections préformatées. Il s'agit d'un effet direct de leur adhésion au programme Freemium.

Ce type de contrôle distribué et décentralisé reprend la forme du protocole comme celui qui a été théorisé par Galloway (2001). Il est pertinent de conjuguer cette notion avec celle de la compétitivité et plus largement de l'apparition du managérialisme et de la privatisation au sein de l'université (Newfield, 2021). Cela peut conduire à des débats

critiques basés sur les notions développées par Hardt et Negri de capitalisme cognitif et de naissance d'une nouvelle forme de prolétariat au sein des établissements de recherche. Il s'agit d'identifier l'émergence du *cognitariat* dans une économie néolibérale de la connaissance.

Avant de conclure, on peut soulever une dernière question : comment échapper au règne des logiques néolibérales sur la science ouverte? Pour échapper à leur instrumentalisation normative et renouer avec sa vocation émancipatrice, il est nécessaire d'explorer et de valoriser des alternatives. Ces dernières peuvent être situées au sein des universités (Adema et Moore, 2023; Pia *et al.*, 2019¹²), à leurs marges (Adema, 2024; Fradenburg Joy et van Gerven Oei, 2023) ou bien ailleurs ou même parfois au-delà du numérique, comme nos travaux empiriques en témoignent (Faïta, 2025). Ibekwe-Sanjuan et Paquienséguy, (2015) soutiennent que « pour le moment, seul le courant régalien est en mesure de juguler les effets de cette entropie par la recherche d'équilibre ou d'homéostasie ». La question de la science ouverte devenue désormais courante, nous sommes actuellement dans un tournant critique de la science ouverte qui questionne ses liens avec le néolibéralisme (Moore, 2019; Mirowski, 2018).

Conclusion

Cette revue de littérature critique a montré comment s'articulent les objets des débats sur la science ouverte en SHS, organisés en grands thèmes, dans le périmètre français depuis 2010 jusqu'à aujourd'hui. Bien qu'elle ne soit pas exhaustive, elle a montré à la fois les objets et les sujets des débats, la grande diversité des formats et des genres discursifs mobilisés pour les critiques – avec une attention particulière à créer des liens avec des discussions qui dépassent les frontières françaises, soit des débats qui ont lieu au sein des communautés disciplinaires et des communautés de pratiques, à l'échelle européenne et internationale.

Comme nous l'avons évoqué en introduction, il existe un manque notable de travaux proposant un panorama de l'édition scientifique en SHS en France. Ce constat est d'autant plus significatif que les études existantes n'intègrent généralement ni la question de l'*open access* ni celle du modèle diamant, tels qu'ils se sont institutionnalisés et redéfinis au cours des dernières années. Et, même lorsque ces analyses abordent OpenEdition (souvent en l'associant à Cairn dans une lecture dichotomique opposant une version non marchande à une version commerciale), elles ne prennent pas en considération le

12. Cette communication sous forme de manifeste, rédigée par des chercheur-es-éditeur-ices en SHS, défend une vision critique de la domination des grands éditeurs commerciaux et tend à « repolitiser » la question de l'*open access* pour « une communication savante plus accessible, éthique, transparente et créative fondée sur “a labour of love” ».

rôle profondément renouvelé que cette infrastructure occupe aujourd'hui dans l'écosystème de la communication scientifique.

À cet égard, une étude historique d'OpenEdition mériterait d'être entreprise. Cette infrastructure nationale et publique, soumise aux politiques publiques, à la différence des infrastructures comme arXiv (gérée par la communauté mais elle est pensée par l'institution). Une approche où OpenEdition serait envisagé à la fois comme une infrastructure, un espace d'expérimentation et un acteur d'innovation au sein de l'édition scientifique en SHS, permettrait de prolonger et de renouveler le travail de Cavallo (2009), qui proposait déjà une lecture de l'histoire institutionnelle d'OpenEdition. Elle offrirait également la possibilité de mettre en lumière les influences réciproques entre OpenEdition et le mouvement de l'*open access*, ainsi que les formes d'adaptation et de mimétisme vis-à-vis des logiques de marché auxquelles ces plateformes ont été confrontées (notamment le développement d'un modèle économique depuis 2010).

En guise d'ouverture, toujours en lien avec la question de grande échelle, nous proposons deux dernières pistes de lecture qui peuvent nuancer davantage ce corpus et qui seront certainement poursuivies dans le cadre de ma recherche doctorale: celle de la justice épistémique conjuguée à la question des infrastructures (Schöpfel et Herb, 2018). Déjà présente dans certains des documents cités (par exemple, la thèse de Gruson-Daniel), la justice épistémique telle que l'évoque Leslie Chan est directement liée à l'accès et à l'équité : dans la production, publication et circulation des savoirs. Si l'on souhaite formuler deux questions : où sont hébergées les infrastructures et quels types de connaissances sont privilégiés? S'agit-il d'un accès équitable entre le Nord et le Sud, ou bien la répartition des ressources se trouve-t-elle marquée par des inégalités géopolitiques? En effet, la justice épistémique suppose que le partage de la connaissance soit implémenté de façon à ce que toutes les communautés, indépendamment de leur emplacement géographique ou de leur situation socio-économique, puissent collaborer à leur guise et selon leurs intérêts – dans une dynamique qui va du local au global, et non inversement. C'est seulement par une telle articulation qu'une véritable émancipation par le savoir peut être imaginée, à la place de la potentielle perpétuation des inégalités, inhérentes au champ scientifique et à la géopolitique à l'heure actuelle.

Pour terminer, notons qu'il devient essentiel de veiller à ce que l'évolution des savoirs et par là de la recherche, ne soit pas uniquement déterminée par les intérêts des acteurs dominants, comme le souligne Moore (2017). La science ouverte est souvent présentée comme ayant pour vocation la démocratisation des savoirs. Mais l'accès à quoi précisément réussira-t-il à démocratiser les savoirs? Plutôt qu'un accès aux résultats et aux données de la recherche, une réponse plus macroscopique et englobante serait de penser à l'accès à l'éducation (Dalmas et Massit-Folléa, 2007) qui est un droit inaliénable. C'est cet accès qui peut garantir la participation à la construction des savoirs et éventuellement contribuer à une société fondée sur l'égalité des chances. La démocratisation passe

par la reconnaissance et la valorisation de la diversité culturelle et épistémique. Dans cette configuration, la science ouverte est une étape intermédiaire, une voie à emprunter plus qu'un but en soi, ou une science *autre*.

Open Peer Review Reports

Open peer review reports for this article are available at the following location: <https://doi.org/10.17613/ec1bn-kqk15>

Biographie de l'auteur

Doctorante en deuxième année de thèse, je mène une recherche doctorale en Sciences de l'information et de la communication sur les pratiques et les usages de plateformes de publication scientifique en open access en SHS, thèse rattachée au laboratoire Elico (Université Claude Bernard Lyon 1) et réalisée au sein du projet COMMONS. Après avoir entrepris des études en lettres classiques à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes, j'ai obtenu un Master en humanités classiques et humanités numériques à l'Université Paris Nanterre. La question de la science ouverte en SHS et de sa réception est centrale dans ma trajectoire, à la fois avec un poste de chargée d'édition numérique au sein d'OpenEdition que j'ai occupé de 2022 à 2023, qu'à travers mes questionnements scientifiques actuels.

Bibliographie

- Adema, Janneke. « Experimental Publishing as Collective Struggle. Providing Imaginaries for Posthumanist Knowledge Production ». *culture machine journal of culture and theory*, vol. 23, 2024.
- Adema, Janneke; Samuel A., Moore. « Just One Day of Unstructured Autonomous Time: Supporting Editorial Labour for Ethical Publishing within the University ». *New Formations*, Volume 2023, Issue 110, 2024, DOI: 10.3898/NewF:110–111.01.2024.
- Ancion, Zoé; Jean-François, Lutz; Pierre, Mounier; Irini, Paltani-Sargologos. « Le modèle d'accès ouvert Diamant: politiques et stratégies des acteurs français ». *Philosophie, Science et Société*, 2025 <https://doi.org/10.58079/12710>
- Avis du médiateur du livre, *Sur l'édition scientifique dans le contexte des politiques en faveur de la science ouverte*, 2023.
- Berkowitz, Héloïse; Hélène, Delacour. « Ouvrir les données de la recherche: quelles implications pour les sciences sociales? ». *M@n@gement*, vol. 25, no 4, 2022.
- Bernardin, Steve; Étienne, Penissat. « Savoirs d'institution ». Dans Hélène Michel; Sandrine, Lévêque; Jean-Gabriel, Contamin (dir.), *Rencontres avec Michel Offerlé*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2018, p. 398.

- Bordignon, Frédérique; Chérifa, Boukacem-Zeghmouri. « Quelle place les rapports AÉRES et HCÉRES font-ils à la science ouverte? Réponses par une analyse textométrique (2009–2021) ». Dans *Communication scientifique et science ouverte: opportunités, tensions et paradoxes*, Actes du colloque *Document numérique et société*, Liège, De Boeck Supérieur, 2023.
- Boukacem-Zeghmouri, Chérifa. *Mutations dans la sous-filière de la revue scientifique dans les domaines STM: une analyse par les industries culturelles*. Thèse de doctorat, Université Claude Bernard Lyon 1, 2015. {tel-01281524}.
- Boukacem-Zeghmouri, Chérifa; Hans, Dillaerts. « Information scientifique et diffusion des savoirs: entre fragmentations et intermédiaires ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, no 15, 2018. DOI: 10.4000/rfsic.5522
- Boullier, Dominique. « La nouvelle matérialité de l'espace public: les dispositifs de la Netpolitique ». Dans Arnaud, Mercier (dir.), *La communication politique*, Paris, CNRS Éditions, 2008. DOI: 10.4000/books.editions-cnrs.13690
- Boure, Robert; Marie-Gabrielle, Suraud. « Revues scientifiques, lectorat et notoriété: approche méthodologique ». *Recherches en communication*, no 4, 1995. {hal-04928222}.
- Broudoux, Évelyne; Ghislaine, Chartron. *Big Data – Open Data: quelles valeurs? quels enjeux?* Actes du colloque *Document numérique et société*, Rabat, 2015.
- Brousseau, Guy. *Théorie des situations didactiques* (Textes rassemblés et préparés par Nicolas Balacheff, Martin Cooper, Rosamund Sutherland, Virginia Warfield). Grenoble, La Pensée Sauvage, 1998.
- Brun, Éric. « Les revues françaises en sciences humaines et sociales: disciplines et pratiques éditoriales ». *Biens Symboliques/Symbolic Goods*, no 12, 2023. DOI: 10.4000/bssg.3170
- Buton, François. « Histoires d'institutions: réflexions sur l'historicité des faits institutionnels ». *Raisons politiques*, no 40, 2010.
- Cardon, Dominique. *Culture numérique*. Paris, Presses de Sciences Po, 2019.
- Cavallo, Delphine. « Revues.org: l'invention de l'édition électronique scientifique, entre libre accès et modèle économique pérenne. » *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, volume 1, no 1, 2009. <https://doi.org/10.7202/038638ar>
- Cavallo, Delphine; Camille, Noûs. « Données à penser: enjeux pratiques et éthiques autour des données dans le montage de projets de recherche européens ». *Tracés. Revue de sciences humaines*, no 19, 2019. DOI: 10.4000/traces.10793
- Chartron, Ghislaine. « Éléments pour une approche comparée ». Dans *Colloque du centre de coopération interuniversitaire franco-québécois "La communication scientifique: enjeux du partage de la connaissance"*, 4-6 juin, Montréal, 2003.
- Chartron, Ghislaine. « Évolution de l'édition scientifique, 15 ans après ». *EUTIC 2007*, Athènes, novembre 2007, France. {sic_00186675}.
- Chartron, Ghislaine. « La quadrature éditoriale: Libre accès, qualité, indépendance et pérennité ». *Documentaliste – Sciences de l'Information*, vol. 48, no 3, 2011, pp. 38–39. DOI: 10.3917/docs.483.0036
- Chartron, Ghislaine. « Open access et SHS: controverses ». *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 52, no 1, 2014. DOI: 10.4000/ress.2658
- Chartron, Ghislaine. « Scénarios prospectifs pour l'édition scientifique ». *Hermès, La Revue – Cognition, communication, politique*, vol. 57, 2010, pp. 123–129. DOI: 10.4267/2042/38649
- Chartron, Ghislaine. « Stratégie, politique et reformulation de l'open access ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, no 8, 2016. DOI: 10.4000/rfsic.1836
- Chartron, Ghislaine. « Structure et défis économiques de l'édition ». *L'édition en sciences humaines et sociales*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2020, <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.28973>.

- Chartron, Ghislaine; Joachim, Schöpfel. « Open access et open science en débat ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, no 11, 2017. DOI: 10.4000/rfsic.3331
- Chartron, Ghislaine. « L'open science au prisme de la Commission européenne ». *Éducation et Sociétés*, no 41, 2018.
- Chan, Leslie; Angela, Okune; Rebecca, Hillyer; Denisse, Albornoz; Alejandro, Posada (dir.). *Contextualizing Openness: Situating Open Science*. Ottawa, University of Ottawa Press, 2019.
- Collège Publications. *Types de documents, productions et activités valorisées par la science ouverte et éligibles à une évaluation*. [Rapport de recherche], Comité pour la science ouverte, 2019, 10 p. (hal-03594431).
- Cotte, Dominique. « Économies scripturaires, formes documentaires et autorité. Réflexions et esquisse d'analyse des architextes de la "science ouverte" ». *Communication & langages*, no 192, 2017, p. 117-138. URL: <https://shs.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2017-2-page-117>
- Cribb, Julian; Sari, Tjempaka. *Open Science: Sharing Knowledge in the Global Century*. Collingwood, CSIRO Publishing, 2010.
- Dandurand, Caroline. « Préfiguration d'une structuration collective des éditeurs scientifiques publics engagés dans la science ouverte ». Rapport de recherche, Comité pour la science ouverte, 2022.
- De Largy Healy, Jessica; Monica, Heintz. « Introduction: une "anthropologie ouverte" (open anthropology) est-elle possible? ». *Ethnologie française*, vol. 54, no 2, 2024.
- Delmas-Marty, Mireille; Françoise, Massit-Folléa. « La démocratisation des savoirs ». *Rue Descartes*, 2007/1 n° 55, 2007.
- Desquillet, Loïc; Sabrina, Granger; Boris, Hejblum; Arnaud, Legrand; Pascal, Pernot; P. Nicolas, Rougier; Elisa de, Castro Guerra; Martine, Courbin-Coulaud; Ludovic, Duvaux; Pierre, Gravier; et al. *Vers une recherche reproductible. Faire évoluer ses pratiques* [en ligne]. Bordeaux, Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique de Bordeaux, 2019. URL: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02144142v3/document> consulté le 14 mai 2025.
- Dillaerts, Hans. « Ouverture et partage des résultats de la recherche dans l'économie de la connaissance européenne: quelle(s) liberté(s) de circulation pour l'IST? ». *Communication et Management, Eska, Économie des connaissances*, vol. 14, no 1, 2017.
- Fecher, Benedikt; Sascha, Friesike. « Open Science: One Term, Five Schools of Thought ». Dans Sönke, Bartling; Sascha, Friesike (dir.), *Opening Science*, Springer, 2014. DOI: 10.1007/978-3-319-00026-8_2
- Fradenburg, Joy, Eileen A.; Vincent W. J., van Gerven Oei. « What is Your Threshold? The Economics of Open Access Scholarly Book Publishing, the "Business" of Care, and the Case of punctum books ». *The Journal of Electronic Publishing*, vol. 26, no 1, 2023. DOI: 10.3998/jep.3627
- Galonnier, Juliette; Stefan, Le Courant; Anthony, Pecqueux; Camille, Noûs. « Ouvrir les données de la recherche? ». *Tracés. Revue de sciences humaines*, no 19, 2019. DOI: 10.4000/traces.10588
- Galloway, Alex. « Protocol, or, How Control Exists after Decentralization ». *Rethinking Marxism*, vol. 13, no 3-4, 2001. DOI: 10.1080/089356901101241758
- Girard, Chloé. « Les mécanismes de centralisation des données de la recherche ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, no 11, 2017. DOI: 10.4000/rfsic.3255
- Gruson-Daniel, Célya; Groupe Projet Réussir L'Appropriation De La Science Ouverte. *Décliner la science ouverte* [Rapport de recherche]. Comité pour la science ouverte, 2022, 149 p. (hal-03798504).
- Gruson-Daniel, Célya. *Numérique et régime français des savoirs en action: l'open en sciences: le cas de la consultation « république numérique » (2015)*. Sciences de l'information et de la communication, Université Sorbonne Paris Cité, 2018. (tel-02515981v2).
- Faïta, Ioanna. Rapport d'étude exploratoire COMMONS 2023-2024. Elico; OpenEdition Center. 2025. (hal-05126205)

- Fecher, Benedikt; Sascha, Friesike. « Open Science: One Term, Five Schools of Thought ». Dans Sönke, Bartling; Sascha, Friesike (dir.), *Opening Science*, Springer, 2014. DOI: 10.1007/978-3-319-00026-8_2
- Fradenburg, Joy, Eileen A.; Vincent W. J., van Gerven Oei. « What is Your Threshold? The Economics of Open Access Scholarly Book Publishing, the “Business” of Care, and the Case of punctum books ». *The Journal of Electronic Publishing*, vol. 26, no 1, 2023. DOI: 10.3998/jep.3627
- Fu, Xin; Anna, Wojak; Daniel, Neagu; Mick, Ridley; Kim, Travis. « Data governance in predictive toxicology: A review ». *Journal of Cheminformatics*, vol. 3, no 1, 24, 2011. DOI: 10.1186/1758-2946-3-24
- Jacquemin, Bernard; Joachim, Schöpfel; Renaud, Fabre. « Libre accès et données de recherche: de l’utopie à l’idéal réaliste ». *Études de communication*, vol. 52, 2019. DOI: 10.4000/edc.8468
- Johnson, Jeffrey Alan. « From open data to information justice ». *Ethics Inf Technol*, vol. 16, 263-274, 2014. DOI: 10.1007/s10676-014-9351-8
- Ibekwe-Sanjuan, Fidelia; Françoise, Paquienséguy. « Open, Big, Collaboration: trois utopies de l’innovation au XXIe siècle ». Dans *Big Data – Open Data: quelles valeurs? quels enjeux?*, Actes du colloque *Document numérique et société*, Rabat, De Boeck Supérieur, 2015.
- Kaluszynski, Martine. *SHIP, ou comment la non institutionnalisation peut produire un essaimage fécond*. Dans Hélène Michel; Sandrine, Lévêque; Jean-Gabriel, Contami (dir.), *Rencontres avec Michel Offerlé*, Editions du Croquan, 2019. (ffhal-01981912).
- Laboulais, Isabelle. « Dénaturaliser la science ouverte: la genèse d’un savoir d’institution ». *Zilsel*, no 12, 2023.
- Latzko-Toth, Guillaume; Florence Millerand. « Objet-frontière ». *Sciences, technologies et sociétés de A à Z*, édité par Frédéric Bouchard et al., Presses de l’Université de Montréal, 2015. DOI: <https://doi.org/10.4000/books.pum.4333>.
- Legendre, Bertrand. *Ce que le numérique fait aux livres*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2019.
- Leonelli, Sabina. *Philosophy of Open Science*. Cambridge, Cambridge University Press, 2023.
- Miège, Bernard. « Introduction ». *Les industries culturelles et créatives face à l’ordre de l’information et de la communication*, Presses universitaires de Grenoble, 2017. p.5–11. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/les-industries-culturelles-et-creatives-9782706126437-page-5?lang=fr.
- Mirowski, Philip. « Hell is truth seen too late ». *Zilsel*, no 3, 2018.
- Moore, Samuel A. « A genealogy of open access: negotiations between openness and access to research ». *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, no 11, 2017. DOI: 10.4000/rfsic.3220
- Mounier, Pierre. « Le libre accès: entre idéal et nécessité ». *Hermès, La Revue*, no 57, 2010.
- Mounier, Pierre, Simon, Dumas Primbault. « Sustaining Knowledge and Governing its Infrastructure in the Digital Age: An Integrated View ». 2023. (hal-04309735).
- Née, Émilie; Claire, Oger; Frédérique, Sitri. « Le rapport: Opérativité d’un genre hétérogène ». *Mots. Les langages du politique*, no 114, 2017. DOI: 10.4000/mots.22752
- Newfield, Christopher. « Universities after neoliberalism: A tale of four futures ». *Radical Philosophy*, no 210, été 2021, pp. 77–86.
- Nicholas, David; Boukacem-Zeghmouri, Chérifa; Abdullah, Abrizah; Blanca, Rodríguez-Bravo; Jie, Xu; Marzena, Świgoń; Anthony, Watkinson; Eti, Herman. « Open science from the standpoint of the new wave of researchers: Views from the scholarly frontline ». *Information Services and Use*, vol. 39, no 4, 2019. DOI: 10.3233/ISU-190069.
- Pélessier, Nicolas. « LEGENDRE Bertrand, Ce que le numérique fait aux livres ». *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, no 17, 2019. DOI: 10.4000/rfsic.6284
- Pia, A. E.; Batterbury, S.; Joniak-Lüthi, A.; LaFlamme, M.; Wielander, G.; Zerilli, F. M.; Nolas, M.; Schubert, J.; Loubere, N.; Franceschini, I.; Walsh, C.; Mora, A.; Varvantakis, C. « Labour of Love:

- An Open Access Manifesto for Freedom, Integrity, and Creativity in the Humanities and Interpretive Social Sciences ». *Commonplace*, 2020. DOI: 10.21428/6ffd8432.a7503356
- Ruth, Martinez; Michel, Vajou; Yannick, Maignien. *L'édition scientifique française en sciences humaines et sociales Une étude réalisée pour le TGE Adonis par le GFII Avec l'appui de M.V. Etudes et Conseil Rapport de synthèse* en ligne: archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00440421/
- Sapiro, Gisèle; Hélène, Seiler-Juilleret. « Éditer les sciences humaines et sociales à l'heure de la globalisation et du numérique ». *Biens Symboliques/Symbolic Goods*, no 12, 2023. DOI: 10.4000/bssg.3044
- Schöpfel, Joachim; Eric, Kergosien; Stéphane, Chaudiron; Bernard, Jacquemin; Hélène, Prost. « Les revues SIC face à l'enjeu de la transparence et de l'ouverture. Une étude empirique ». Dans *Communication scientifique et science ouverte: opportunités, tensions et paradoxes*, Actes du colloque *Document numérique et société*, Liège, 2022, De Boeck Supérieur, 2023.
- Schöpfel, Joachim. « Open Access: The Rise and Fall of a Community-Driven Model of Scientific Communication ». *Learned Publishing*, vol. 28, no 4, 2015. DOI: 10.1087/20150413
- Schöpfel, Joachim; Ulrich, Herb. *Open Divide: Critical Studies on Open Access*. Litwin Books, 2018.
- Star, Susan Leigh, James, Griesemer. "Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoologie", *Social Studies of Science*, 19(3): 387–420, 1989.
- Willinsky, John. The unacknowledged convergence of open source, open access, and open science. *First Monday*, 10(8), 2005. DOI:<https://doi.org/10.5210/fm.v10i8.1265>